

Programmes de l'Union européenne accessibles aux PTOM



Titre	Volet thématique « les organisations de la société civiles et les autorités locales » (OSC-AL)
Programme	Instrument de coopération pour le développement (ICD)
Domaine	Société civile
Base juridique (éligibilité)	Règlement du Parlement Européen et du Conseil N° 172/13 du 3 décembre 2013 qui établit un instrument de financement pour la développement de la coopération (Instrument de Coopération au Développement, ICD). En accord avec le Traité sur l'Union Européenne (TUE), il est établi que le premier objectif du développement de coopération de l'UE devrait être la réduction et, à long terme, l'éradication de la pauvreté et, pour ce faire, contribuer à (i) favoriser une économie et un développement social et environnemental durable, (ii) consolider et supporter la démocratie, l'Etat de droit et la gouvernance.
Coordinateur – suivi	DG DEVCO
Bénéficiaires	Pays en développement (ACP, Asie, Amérique latine), PTOM
Budget total et contribution UE	ICD : 19 662 millions d'euros Volet thématique : 1,907 milliards d'euros. Une enveloppe d'environ 950 millions d'euros a été affectée pour la période de 2014-2017.
Durée	2014-2020
Site internet	http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/mff/myths-eu-budget_financial-instruments_en.htm
Objectifs	Comme défini dans l'article 8.1 de la Régulation ICD, l'objectif du programme est de renforcer les organisations de la société civile et les autorités locales dans les pays partenaires, dans l'UE, dans les pays candidats et dans ceux potentiellement candidats, quand leurs actions sont en rapport avec le Développement de l'Education et la Sensibilisation des citoyens Européens. Le programme doit contribuer à : <ul style="list-style-type: none"> • Une société inclusive et autonome dans les pays partenaires au travers d'un renforcement des organisations de la société civile, des autorités locales et des services couvrant les besoins des populations ; • Une augmentation de la capacité de la société civile d'Europe et du Sud, des autorités locales, des plateformes et alliances qui assurent une politique de dialogue substantif et continu dans le champ du développement et de la promotion d'une gouvernance démocratique. • Une augmentation du niveau de sensibilisation des citoyens européens au regard des problèmes de développement mobilisant un support public actif dans l'Union, les pays potentiellement candidats et ceux candidats à la réduction de la pauvreté et la mise en place d'une stratégie de développement durable dans les pays partenaires.
Mise en œuvre - Méthodologie	Le Programme indicatif multi-annuel définit la mise en œuvre de ce volet à travers deux composantes : <ul style="list-style-type: none"> • la Stratégie, qui couvrira la période 2014-2020 ;

Programmes de l'Union européenne accessibles aux PTOM



	<ul style="list-style-type: none">le Programme Indicatif Multi-annuel, pour la période 2014-2017 et sujet à une révision de mi-parcours. <p>Les aides pourront être allouées sous forme de : réattributions, allocations de fonds, subventions, assistance technique ou fonds spéciaux.</p>
Contexte	Ce programme prend la suite de l'Instrument de Coopération au Développement 2007-2013, qui avait des volets thématiques différents de ceux de la période 2014-2020.
Etat d'avancement	Aucun appel à proposition ne concerne pour l'instant les Pays et Territoires d'Outre-mer. Pour suivre les publications d'appels à propositions : https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1402024113256&do=publi.welcome&searchtype=QS&orderby=upd&orderbyad=Desc&nbPubliList=15&page=1
Points de contact	DG DEVCO
En savoir plus	http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/dci_en.htm